

Liaison Massy – Valenton
Amélioration de l'interconnexion
des réseaux à grande vitesse Atlantique
Sud-Est, Nord et Est

ATELIER SUR LA SUPPRESSION DU PN DE FONTAINE MICHALON

26 JANVIER 2012



INEXIA

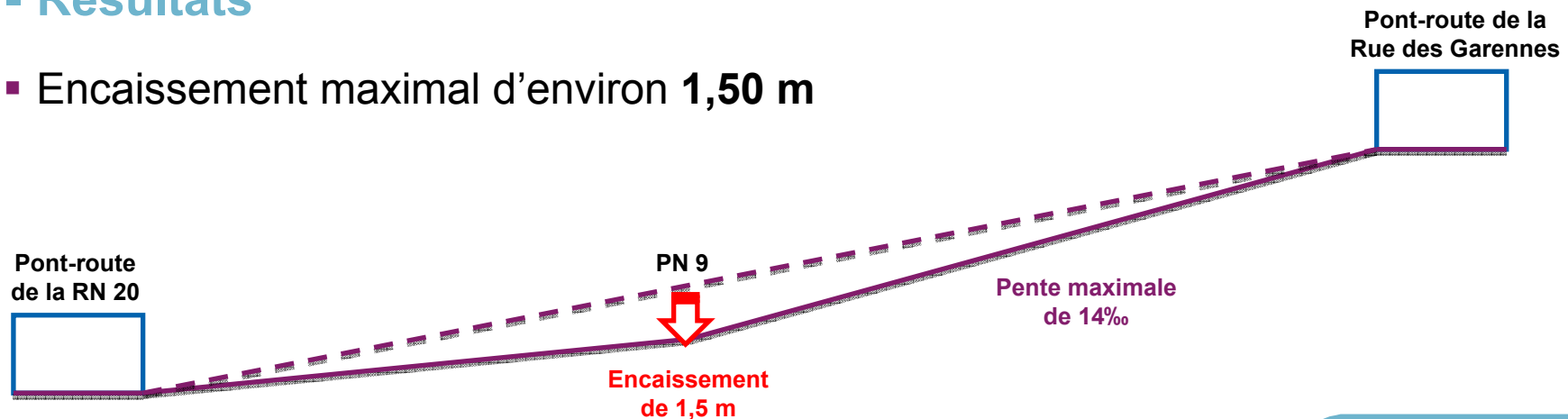
ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C

■ Principe

- Encaisser les voies entre les points fixes suivants
 - *Pont-route de la rue des Garennes (Baconnets)*
 - *Pont-route de la RN 20*
- Éviter la reprise d'ouvrages existants et les travaux d'encaissement « sur place » qui nécessitent de longues interruptions de circulation

■ Résultats

- Encaissement maximal d'environ **1,50 m**



PONT-ROUTE AVEC ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C

■ Principe

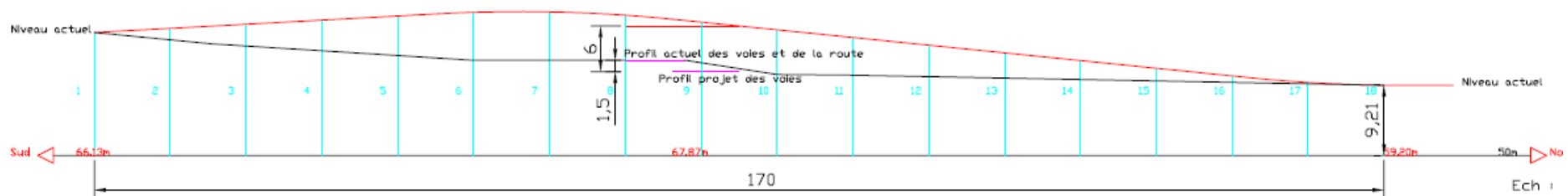
- Passage de la rue Mirabeau au-dessus des voies ferrées du RER C
- **Encaissement partiel (1,5 m)** des voies du RER C pour minimiser l'impact du pont-route de la rue Mirabeau
 - ⇒ Les passages routiers, piétons et Personnes à Mobilités Réduites (PMR) **environ 6 m** (selon nature de l'ouvrage) au dessus du niveau actuel des voies ferrées
- Pente maximale du pont-route de l'ordre de **10%**

VARIANTE 1: PONT ROUTE **DIRECT** AVEC ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C

■ Résultats

■ Surélévation de la rue Mirabeau par un ouvrage:

- De 170 m de long
- Jusqu'à plus de 5 m de hauteur
- Incluant les accès aux rues adjacentes

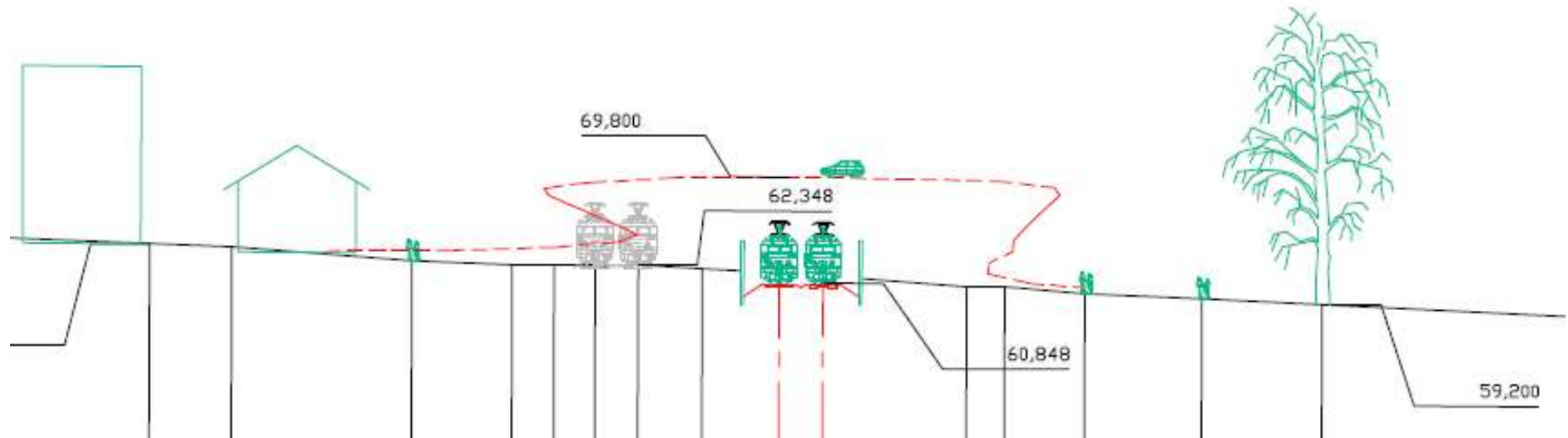


VARIANTE 2: PONT ROUTE EN BOUCLE AVEC ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C



- Principe : Analogie avec le projet de Pont Rail (route sous voie ferrée)
- Résultats
 - Moindre emprise
 - Pentes identiques <10%

VARIANTE 2: PONT ROUTE EN BOUCLE AVEC ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C



- Franchissements piétons et PMR ?

VARIANTE 2: PONT ROUTE EN BOUCLE AVEC ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C

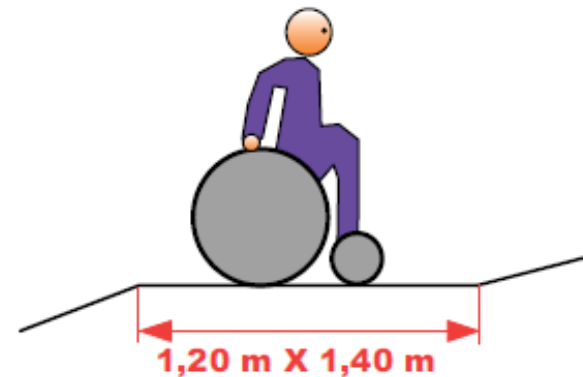
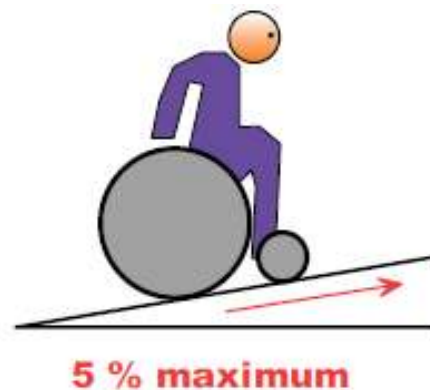
▪ Franchissements piétons

- Compte-tenu de la configuration de la route en boucle, un ouvrage de franchissement piétonnier spécifique est nécessaire.
- Que ce soit en passage supérieur ou inférieur, les pentes induites sont très fortes (>20%).

VARIANTE 2: PONT ROUTE EN BOUCLE AVEC ENCAISSEMENT PARTIEL DU RER C

▪ Franchissement Personne à Mobilité Réduite

- Pour l'ouvrage Personnes à Mobilité Réduite, les pentes maximales à respecter sont très faibles :



- Pour un franchissement supérieur de 4,5m minimum, l'ordre de grandeur de la rampe à construire est de 100m de long. Autre solution : installer des ascenseurs.

CONCLUSION



Pont-route direct



Pont-route en boucle